

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 26 février 2019 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1906102A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Thierry GRISOT est nommé au grade de colonel, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise d'officier chargé de la prévention contre l'incendie (OCPI) au profit de la région de gendarmerie Occitanie et du groupement départemental de l'Hérault.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 février 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, commandant et délégué
aux réserves de la gendarmerie,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,*
O. KIM